

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 NOVEMBRE 2021

FINANCES

DROITS DE VOIRIE – KIOSQUE SALE SUCRE - TARIFICATION 2021

Sur proposition de Monsieur ELLENA, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de créer un tarif pour le kiosque place des Arts jusqu'au 31 décembre 2021 et de le fixer comme suit :

		TARIF 2022 en €
Kiosque de vente à emporter salé /sucré	l'unité par trimestre	800,00

----- Fin du document -----